

PROCÈS VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2012

L'an deux mille douze, et le vingt janvier à 20 H 30, le Conseil Municipal de la Commune du Puy-en-Velay régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville, Place du Martouret, sous la présidence de Monsieur Laurent WAUQUIEZ (Maire).

Étaient présents : M. Laurent WAUQUIEZ, Mme Brigitte BÉNAT, M. Roger FALCON, Mme Éliane FAVRE, M. Pierre ROBERT, Mme Michelle MICHEL, M. Michel CHAPUIS, Mme Huguette PORTAL, M. Jean-Louis BOUILHOL, Mme Catherine CHALAYE, M. Éric RAVEYRE, Pierre BERGERON, Mme Françoise CHASSAING, M. Yves DEVÈZE, Mmes Juliette BADIOU, Brigitte REYNAUD-COURTOIS, MM. Christian REYNAUD, Jean-Dominique TOUSSAINT, Mmes Cécile DARNY, Corinne GONÇALVES, Caroline BARRE, MM. Pierre MORIN, Hamid BOUZINE, Willy GUIEAU, Mmes Emmanuelle FAURE, Françoise GAUTHIER-WILLEMS, Michèle FAURE, Arlette ARNAUD-LANDAU, MM. Robert DUBOIS, Fabrice BREYTON, Mme Catherine PICQ, M. Abdel EL HAMRI, Mme Catherine GRANIER-CHEVASSUS, M. Georges GAGNE.

Excusée Représentée : Mme Pascale NAVANT a donné pouvoir à Mme Catherine CHALAYE.

ORDRE DU JOUR

Rapporteur → Monsieur Laurent WAUQUIEZ, Maire :

01 - Conseil Municipal – Désignation du secrétaire de séance : **M. Fabrice BREYTON**
↳ **UNANIMITÉ**

02 - Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
↳ **Le Conseil Municipal prend acte de la communication**

Rapporteur → Madame Brigitte BÉNAT :

03 - Opération Livret Loisirs Jeunes 2011
↳ **UNANIMITÉ**

04 - Revalorisation des aides aux oeuvres de vacances et à caractère pédagogique
↳ **UNANIMITÉ**



Rapporteur → Madame Catherine CHALAYE :

05 - Proposition d'adhésion de la Ville du Puy-en-Velay à la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale
↳ **UNANIMITÉ**

Rapporteur → Monsieur Michel CHAPUIS :

06 - Théâtre – Renouvellement de la convention Ville/Communauté d'Agglomération pour le fonctionnement de la structure
↳ **UNANIMITÉ**

07 - Modification tarifs Rocher Corneille

↳ **MAJORITÉ par 29 voix pour, 2 contre (Mme Françoise GAUTHIER-WILLEMS, M. Robert DUBOIS) et 4 abstentions (Mmes Michèle FAURE, Arlette ARNAUD-LANDAU, Catherine GRANIER-CHEVASSUS, M. Georges GAGNE)**

- 08 - Garantie d'emprunt à la Société d'Économie Mixte Locale (SEML) du Velay pour financer les interventions nouvelles confiées à la SEML sur les îlots Boucher de Perthe et secteur des Capucins
↳ **UNANIMITÉ**
- 09 - Garantie d'emprunt au Foyer Vellave pour financer l'opération de réhabilitation de 91 logements avenue Saint Flory au Puy-en-Velay (montant : 928 382 €)
↳ **UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS par 30 voix pour et 5 abstentions (MM. Pierre ROBERT, Pierre BERGERON, Mme Françoise CHASSAING, M. Yves DEVÈZE, Mme Pascale NAVANT)**
- 10 - Garantie d'emprunt au Foyer Vellave pour financer l'opération de réhabilitation de 91 logements avenue Saint Flory au Puy-en-Velay (montant : 328 100 €)
↳ **UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS par 30 voix pour et 5 abstentions (MM. Pierre ROBERT, Pierre BERGERON, Mme Françoise CHASSAING, M. Yves DEVÈZE, Mme Pascale NAVANT)**
- 11 - Autorisation d'exécuter d'office les travaux dans le cadre du péril ordinaire : mur situé au 2 rue Henri Maneval
↳ **UNANIMITÉ**
- 12 - Convention de déneigement lotissement "Les Salliens I"
↳ **UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS par 31 voix pour et 4 abstentions (Mmes Françoise GAUTHIER-WILLEMS, Arlette ARNAUD-LANDAU, MM. Robert DUBOIS, Abdel EL HAMRI)**
- 13 - Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE) : perception par le Syndicat Départemental d'Énergies de la totalité de la TCFE et reversement partiel à la commune
↳ **UNANIMITÉ**
- 14 - Location de locaux 15 rue des Mourgues (entresol)
↳ **UNANIMITÉ**
- 15 - Débat d'Orientation Budgétaire 2012
↳ **Le Conseil Municipal prend acte de la communication**

Le texte intégral des délibérations peut être consulté au Secrétariat Général (Porte 118) - Premier étage.

Vu pour être affiché le 24 janvier 2012 conformément aux prescriptions des articles L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales et R 121.9 du Code des Communes.



Le Maire,

Laurent WAUQUIEZ